

**DEMANDE D'AFFECTION**  
en section sportive

Photo  
d'identité

**SPORT  
PRATIQUÉ \***

- Judo  
 Football féminin  
 Canoë Kayak  
 Volley ball  
 Athlétisme  
 Tennis de table

\* cocher la case correspondante

NOM ..... Prénom ..... Sexe  M  F  
Nationalité .....

Né(e) le ..... à .....  
Commune Département

Parents ou Tuteur	Monsieur (Nom Prénom) .....	Profession .....
	Adresse complète .....	Téléphone .....
	Madame (Nom Prénom) .....	Profession .....
	Adresse complète .....	Téléphone .....

**SCOLARITÉ ANTÉRIEURE**  
2019 - 2020 Établissement ..... Classe .....  
2020 - 2021 Établissement ..... Classe .....

**ANNÉE SCOLAIRE**  
(Documents à fournir : voir page 4)  
Classe demandée : **Seconde**   
**Première**   
**Terminale**

Lycée de rattachement et adresse .....

Qualité choisie pour l'année  Externe  Demi-pensionnaire  Interne  
Langue vivante 1 Anglais obligatoire Langue vivante 2 .....

**AVIS MOTIVÉ DU CANDIDAT**  
Préciser vos objectifs sportifs et objectifs scolaires pour justifier la demande d'inscription en section sportive au lycée Grandmont qui doit correspondre à un projet motivé et réfléchi.

.....  
.....  
.....

Signature de l'élève

La signature des parents ou tuteur est obligatoire (voir page 3)

NOM : ..... Prénom : ..... Sport pratiqué : .....

**PARTIE SPORTIVE**

NOM et adresse du club : .....  
.....

NOM et Prénom du responsable du club : .....

Adresse : .....  
..... Téléphone .....

**Entraînements**

JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
HORAIRES					
LIEU					

NIVEAU du candidat : .....

Date ..... Signature du Responsable sportif

**Avis du responsable Départemental qui assurera le suivi sportif à la prochaine rentrée scolaire :**  
.....  
.....  
.....

**PARTIE SCOLAIRE**

**Avis du professeur d'EPS (aptitudes physiques, motivation, comportement)**  
.....

**Avis du professeur principal (capacité de travail, aptitudes scolaires, comportement)**  
.....

**Avis du chef d'établissement**  
.....

## INFORMATIONS GENERALES

Le principe des classes à horaires aménagés est de permettre aux élèves de concilier études secondaires et pratique sportive en dehors du temps scolaire. Réservées à des élèves ayant atteint un bon niveau sportif, ces classes constituent un prolongement des structures existant dans certains collèges.

L'admission est prononcée pour une durée d'un an par M. l'Inspecteur d'Académie après examen du présent dossier par une commission ; en fonction des bilans réalisés intégrant résultats sportifs et résultats scolaires, cette admission est reconduite (ou rejetée) pour l'année suivante. Ces dispositions démontrent notre souci de ne jamais compromettre les chances de réussite de nos élèves dans leurs études.

### DISPOSITIONS

- ➔ L'assiduité aux cours et aux activités proposées dans le cadre de l'aménagement d'horaires demeure une obligation.
- ➔ Les cours sont obligatoires du lundi 8h00 au vendredi 18h00 selon l'emploi du temps de l'élève. Aucune dérogation ne sera accordée pour quitter la classe avant la fin des cours (notamment vendredi après-midi)
- ➔ La participation à l'**Association Sportive du Lycée Grandmont** est vivement conseillée
- ➔ Les horaires : les élèves seront libérés à 16h le mardi et le jeudi.
- ➔ Les clubs sportifs organiseront leurs entraînements en fonction des plages horaires libérées par le lycée.
- ➔ Les sportifs internes peuvent accéder au self-service le soir de 20h à 20h30.

### RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Pour une entrée en classe de Seconde : ce dossier est indépendant du dossier d'orientation de fin de Troisième qui doit être impérativement constitué par les parents pour le lycée du secteur.
- Pour une entrée en classe de Première ou Terminale (uniquement avec les spécialités) : maintenir votre inscription dans l'établissement actuellement fréquenté tant que vous n'avez pas reçu de confirmation officielle sur l'admission de votre enfant au Lycée Grandmont.

**- en Seconde, Première et Terminale les enseignements facultatifs et les sections européennes sont incompatibles avec les sections sportives.**

Vu et pris connaissance le ..... à.....

Signature des Parents

Signature de l'élève.

## PIÈCES A FOURNIR

N° d'ordre	Désignation des pièces	Colonne réservée au contrôle
1	Demande d'affectation : le présent document muni d'une photographie d'identité	
2	Photocopies des <b>2 BULLETINS TRIMESTRIELS de l'année en cours</b>	
3	<b>UNE ENVELOPPE</b> de format normal, autocollante, affranchie au tarif en vigueur pour le courrier urgent (moins de 20g et portant l'adresse du candidat)	

Ce dossier sera fourni par la structure sportive à la famille qui devra le compléter avant de le remettre à l'établissement d'origine (collège ou lycée)

Ce dernier le rendra ensuite, complété au responsable sportif.  
**Retour final au lycée Grandmont pour le Lundi 3 mai 2021**

Lycée GRANDMONT  
Secrétariat de M. BENMAAJOUZ  
6 Avenue de Sévigné CS 70414  
37204 TOURS CEDEX - 3

Pour passage en commission d'étude

Réceptionné le :	Dossier complet : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
------------------	---



Tours, le 05 Février 2021

OBJET : admission en Section Sportives à Horaires Aménagés

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les modalités de fonctionnement et d'admission des élèves en section sportives à horaires aménagés.



I – **Fonctionnement** : les élèves sont libérés de cours à partir de 16h00 le lundi, Mardi et Jeudi. Ils sont pris en charge par les instances sportives.

Les cours sont obligatoires du lundi 8h au vendredi 18h00 selon l'emploi du temps de l'élève. Aucune dérogation ne sera accordée pour quitter la classe avant la fin des cours (notamment vendredi après-midi).

Le lycée Grandmont assure en collaboration avec les entraîneurs, un suivi spécifique de ces élèves.

Les lycéens s'engagent, quant à eux, au travers d'une charte, à participer à certaines activités de l'UNSS et à avoir un comportement irréprochable dans le cadre de leur scolarité. Tout élève qui ne respecte pas la charte ou qui obtient des résultats scolaires insuffisants **se voit exclu du dispositif**.

II – **Admission** : Les dossiers sont examinés par une commission, l'affectation est prononcée par Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale de l'Indre et Loire.

La LV1 est l'anglais, les LV2 possibles sont l'Allemand, l'Espagnol et l'Italien.

Les dossiers retenus prennent appui sur un projet motivé et doivent satisfaire aux conditions suivantes :

Des résultats scolaires solides, indispensables pour mener de front une scolarité de qualité et la pratique intensive d'un sport avec les meilleures chances de réussite,

Une attitude conforme aux règlements en vigueur dans le lycée et l'instance sportive,

Un bon niveau sportif (sélection départementale, régionale ou nationale), les candidats doivent être connus des instances sportives.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Proviseur Adjoint  
En charge des sections sportives

Proviseur  
Adjoint  
N. BENMAAJOUZ

N. BENMAAJOUZ

LYCÉE GRANDMONT  
37204 TOURS

**Lycée GRANDMONT**

6, avenue de Sévigné CS 70414 - 37204 Tours cedex 3

Tél. : 02 47 48 78 78 - fax administration : 02 47 48 78 29 - intendance : 02 47 48 78 89

Mél : ce.0370038r@ac-orleans-tours.fr - www.grandmont.fr